

Procès Verbal de la séance du 10 mars 2026

Convocation du 4 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix mars à 18h30, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mr BAUDOUIN Daniel, Maire.

Présents : BAUDOUIN D. BIRAUD F. BRIAND A. BRINEAU E. MINOZA S. PARTHENAY J. RIOU BOURDON G. SIONNET C. TANGUY J.N. VENEAU D.

Absents excusés :

DROUARD V.

GRAVIER M.

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur BRINEAU Eric

ORDRE DU JOUR :

Approbation du PV du 16 février 2026

- 1- Vote du CFU
- 2- Travaux salle des fêtes
- 3- Questions diverses

Le procès-verbal de la précédente assemblée a été lu et approuvé.

1- Vote du CFU (Compte Financier Unique)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le CFU ne pourra pas être voté lors de cette réunion car suite à un bug informatique national de l'administration des Finances Publiques, les documents bien que prêts et conformes aux décisions de l'année écoulée sont en attente d'un retour signé du comptable.

Le vote du CFU sera remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

2 –Travaux de la salle des fêtes

Les travaux de la salle des fêtes avancent et le bâtiment est hors d'eau.

Monsieur le Maire présente différents carrelages à choisir.

Le choix s'est porté sur un carrelage identique pour toutes les pièces de 60cm x 60 cm.

Questions diverses

Lotissement les orchidées :

Sur les 8 parcelles du lotissement à vendre, quatre parcelles sont actuellement réservées.

Les surfaces des parcelles vont de 472 m² à 774 m² sur la base de 48 € le m².

Fin de la séance : 20h30

Le Président,

Le secrétaire de séance